

## La Coopérative Apicole du Jura se met en 4 pour répondre à vos besoins

L'apiculture vous tente depuis un certain temps mais vous ne savez pas comment débiter?

La CAJ est là pour vous.

Nous vous offrons 4 formules au choix afin de coller au mieux à vos attentes individuelles. L'inscription au rucher école vous permettra d'apprendre à vous occuper de vos abeilles. L'accès au forum vous permettra de rester en contact permanent avec les autres membres du rucher école pour discuter et poser des questions. Le kit « travail au rucher » contient le matériel de base pour débiter en apiculture. Avec l'essaim et la ruche complète, vous pouvez commencer concrètement l'apiculture. Le transfert à domicile de votre essaim dans votre ruche par un intervenant spécialisé vous permet de débiter en sécurité et en douceur.

Éléments de la formule	RUCHER ÉCOLE	STARTER	CONFORT	PREMIUM
<b>Inscription rucher école</b> (2 séances théoriques + 6 séances pratiques, 1 séance/mois)	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>Accès au forum du rucher école</b> (permet un échange régulier avec la communauté du rucher école)	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>Kit travail au rucher</b> <sup>1</sup> pour débiter en apiculture	Non	Oui	Oui	Oui
<b>Essaim</b> <sup>2</sup> + <b>ruche complète</b> <sup>3</sup>	Non	Non	Oui	Oui
<b>Transfert de l'essaim à domicile</b> <sup>4</sup>	Non	Non	Non	Oui
Total TTC (€)	100	293	626	776

<sup>1</sup> Combinaison ou blouson/pantalon de protection, gants, lève-cadre long, enfumoir Reis, 3 kg de granulés lavandin, calumets d'allumage

<sup>2</sup> Colonie sur 5 cadres, disponible fin juin, reine de 2021, disponible en ruchette perdue (non consignée)

<sup>3</sup> Plateau plastique, corps mi-bois peint, hausse peinte, cadres filés cirés, nourrisseur couvre-cadre, couvre-cadre, toit tôle 105 mm, fixe-éléments et entrée de ruche posés

<sup>4</sup> Transfert d'un essaim de la ruchette perdue à la ruche, à domicile. Offre valable dans un rayon de 100 km à partir du siège de la Coopérative Apicole du Jura, pour une colonie. Supplément de 0,7 € pour chaque km supplémentaire et de 21€ pour chaque colonie supplémentaire. La ruche sera placée au même endroit que la ruchette perdue. La responsabilité du choix de l'emplacement de la colonie d'abeilles – et plus particulièrement du respect de la législation en la matière – revient entièrement au propriétaire de la colonie.